Image not found or type unknown

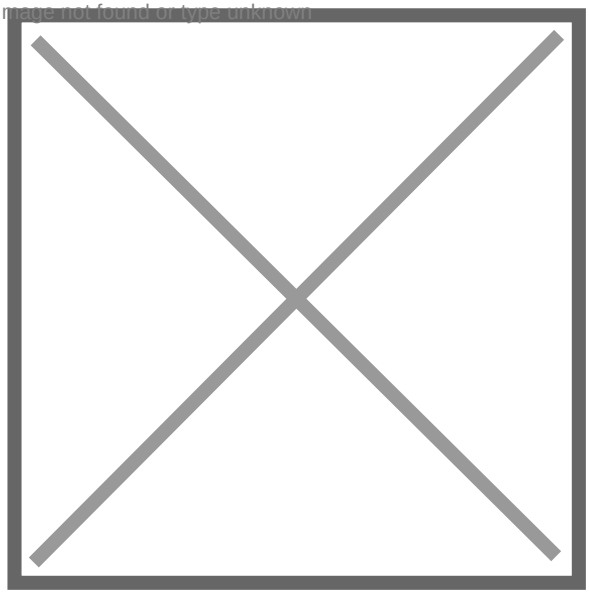

Problème ordinateur portable

Par **vanessa**, le **02/07/2008** à **17:02**

Bonjour,
J'ai acheté un ordinateur portable Acer dans une boutique d'informatique en avril 2007. En mars 2008, j'ai eu un souci avec l'écran il été devenu noir, je l'ai donc rapporté à la boutique qu'il l'ont envoyé chez Acer car il été encore garanti.
Entre temps la boutique d'informatique a fermée, et je leur avais laissé la facture avec le numéro de série de l'ordinateur. 3 mois ont passés et je n'ai aucune nouvelle. Je pensais envoyer une lettre avec un accusé de réception à acer mais j'ai vu sur le site qu'il leur faut le numéro de série de l'ordinateur et la date d'achat de l'ordinateur...
Je suis complétement désespérée....J'ai peur de ne jamais récupérer mon ordinateur qui m'avais couté plus de 1000euros...
Que dois-je faire? quels sont mes droits?
Je vous remercie par avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés